

Paris, le 21 janvier 2020

No200121 CDA La Rochelle Sautel Résultats questionnaire d'évaluation

CDA La Rochelle – Boulevard Sautel

Destinataires : Services de la CDA, élus

Sujet : Forum des projets, compte-rendu de la restitution sur le projet Sautel (résultats du questionnaire d'évaluation de la démarche de concertation et contributions de l'exposition)

SOMMAIRE

1.	RAPPORT D'EVALUATION DE LA DEMARCHE.....	1
2.	COMPTE-RENDU DES CONTRIBUTIONS RECUEILLIES PENDANT L'EXPOSITION DEAMBULATOIRE.....	5
2.1.	SYNTHESE TRANSVERSALE	6
2.2.	LES CONTRIBUTIONS « BRUTES ».....	6

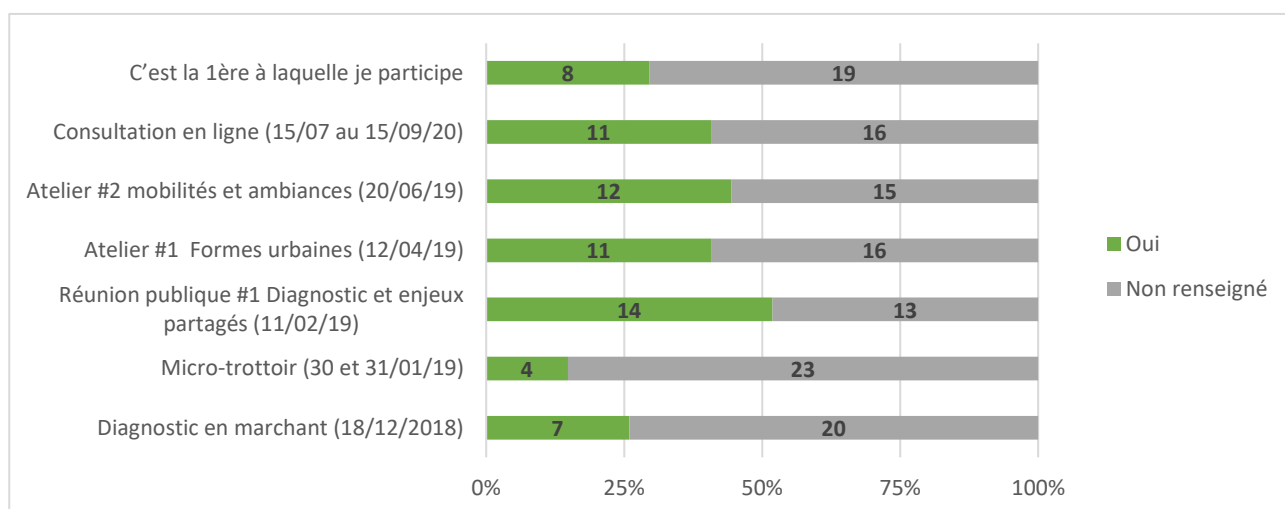
Dans le cadre du projet de requalification du **boulevard Sautel**, une réunion publique « point d'étape » a permis, d'une part, de restituer aux participants une synthèse des contributions recueillies lors des différents temps de concertations et, d'autre part, de présenter les nouvelles orientations du projet.

1. RAPPORT D'EVALUATION DE LA DEMARCHE

Lors de cette réunion, les participants ont notamment été invités à remplir un questionnaire d'évaluation de la démarche de concertation. Ce document synthétise les résultats de ce questionnaire.

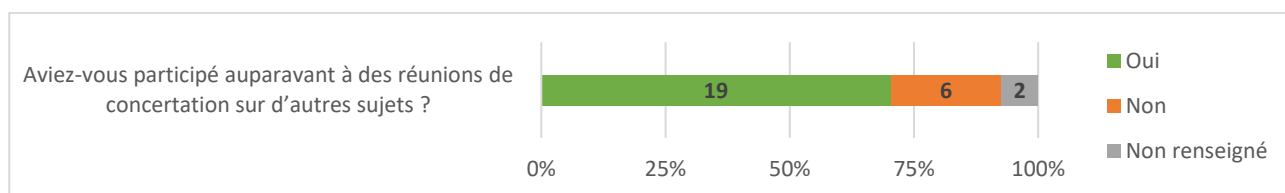
27 personnes ont répondu au questionnaire.

♦ A quelle(s) réunion(s) avez-vous participé ?



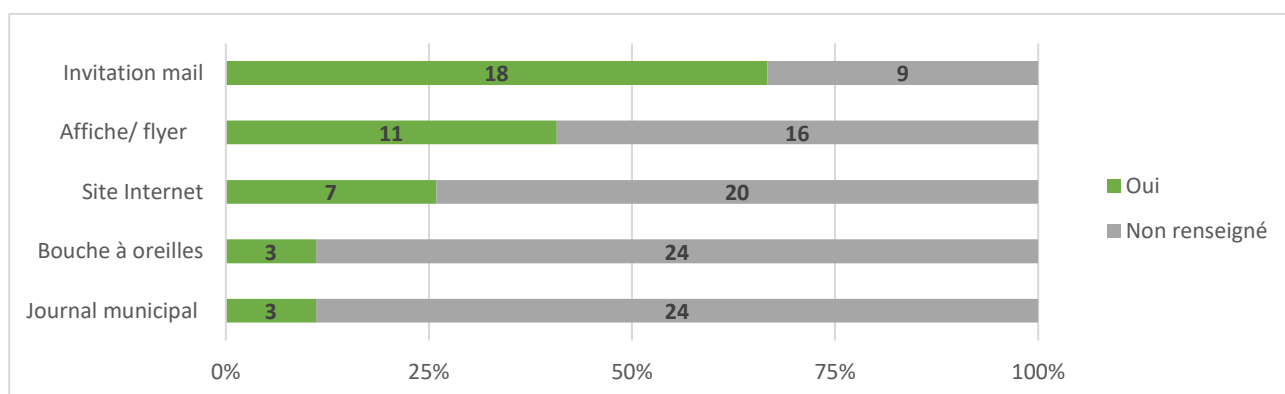
On remarque que les réunions/ateliers organisés en 2019 ont permis de mobiliser durablement les participants puisqu'un certain nombre sont encore présents en fin de démarche.

8 personnes n'avaient participé à aucune réunion, notamment des nouveaux arrivants à La Rochelle.



Les moyens de mobilisation n'ont en revanche pas permis un renouvellement important du public puisque près des trois quarts avaient déjà participé à une réunion de concertation.

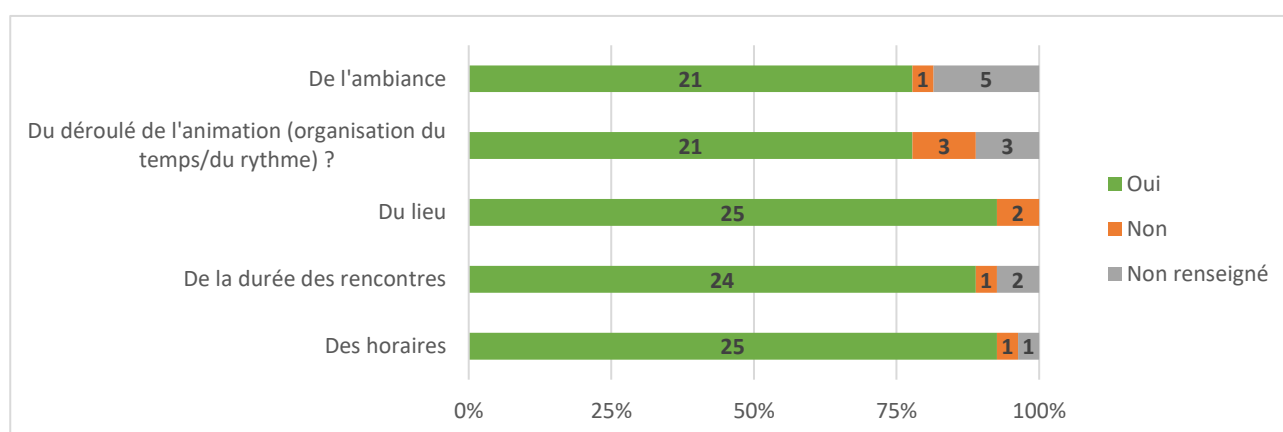
♦ Comment avez-vous été informé(e) des différentes rencontres ?



L'invitation par mail a été le plus souvent citée, puis les affiches et flyers.

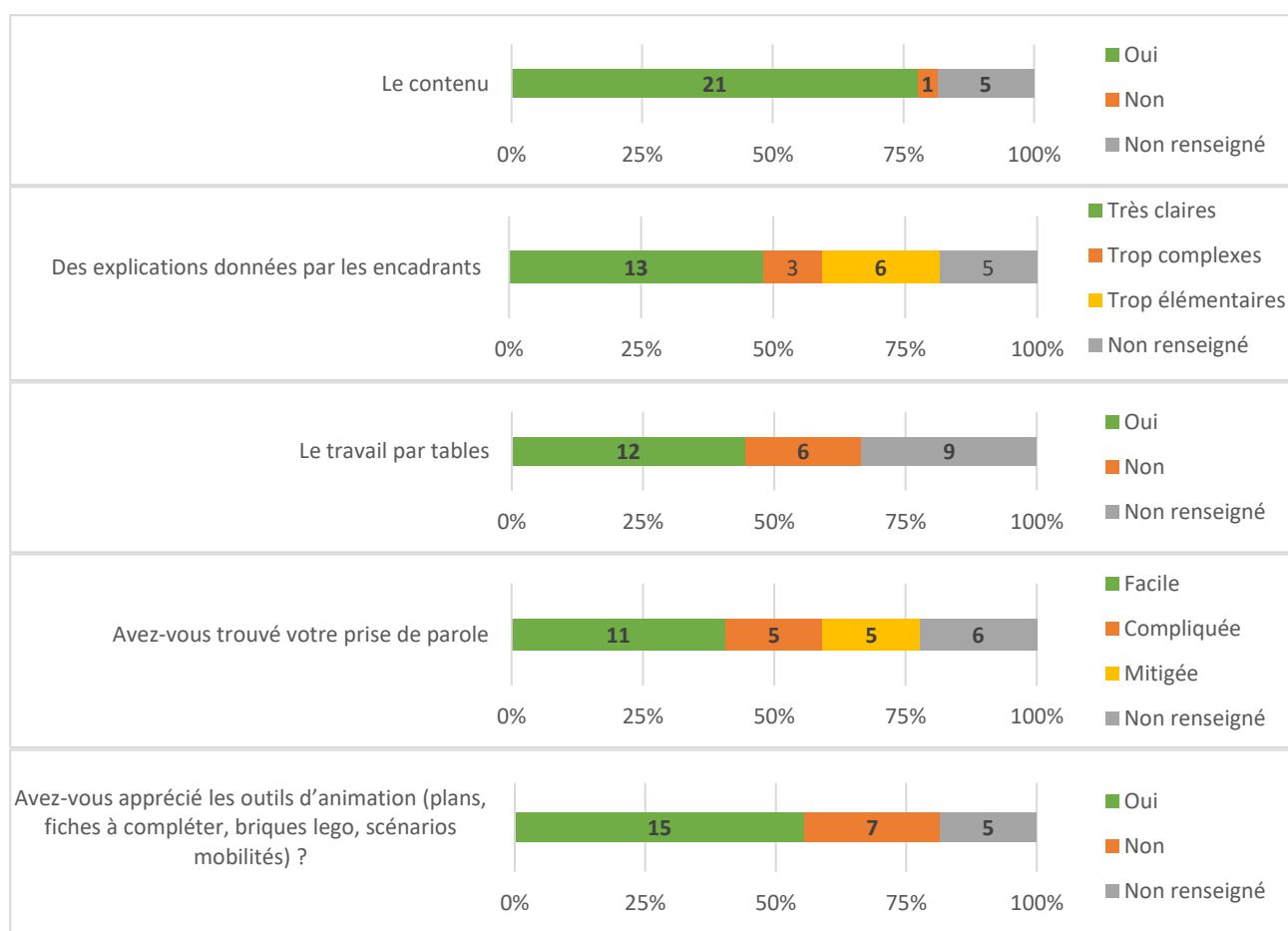
A noter que les répondants ont identifié d'autres canaux d'information : en premier lieu les comités de quartier (notamment Saint Eloi) et le Centre social.

♦ **Avez-vous été satisfait(e) de l'organisation des rencontres ?**



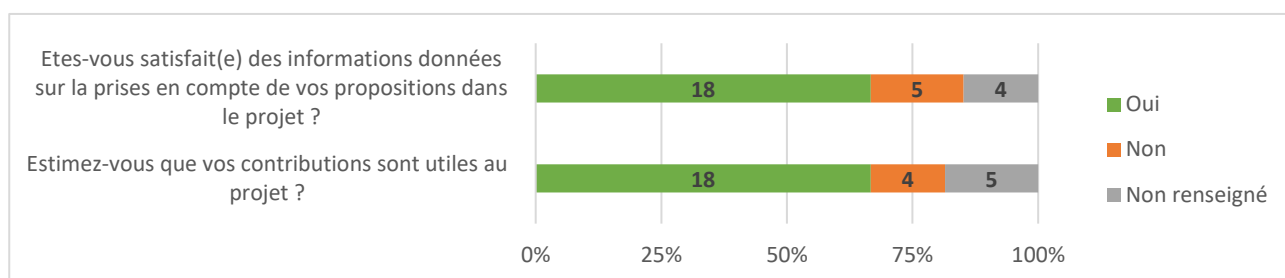
Les répondants se disent globalement très satisfaits de l'organisation des rencontres même si certains remarquent l'utilisation de salles trop petites ou regrettent les problèmes de sonorisation lors de la réunion de restitution.

♦ **Avez-vous été satisfait(e) de l'animation des rencontres ?**



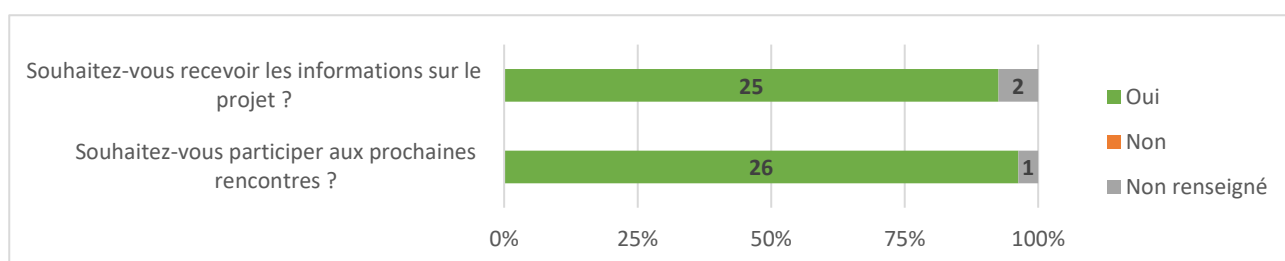
Si les répondants sont globalement satisfaits du contenu des réunions, ils le sont moins des autres aspects d'animation. Les répondants sanctionnent ici principalement l'animation de la « réunion lego », mais aussi le manque de temps alloué au travail par table.

♦ La prise en compte des contributions citoyennes



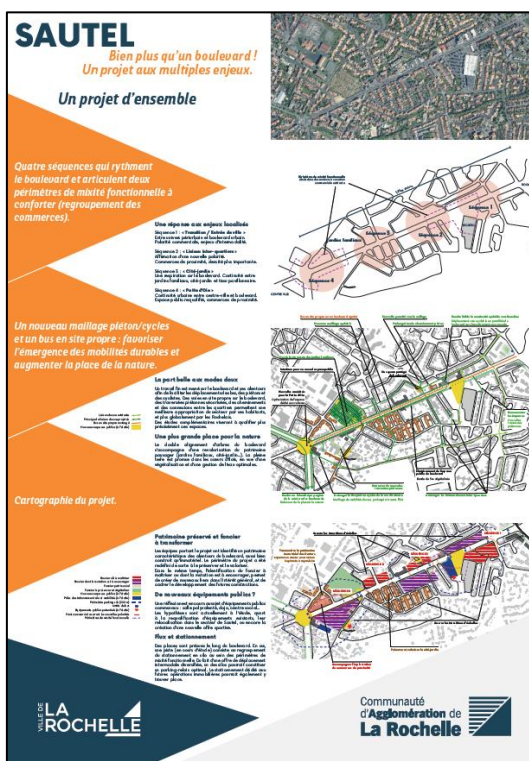
Concernant la prise de compte des contributions citoyennes, les répondants en sont globalement satisfaits, notent qu'il faut parfois « batailler » et espèrent que la concertation portera de « vrais fruits ». Certains regrettent des immeubles trop hauts ou le choix d'un scénario qu'ils n'avaient pas choisi lors de l'atelier sur les mobilités.

♦ La suite de la démarche



La quasi-totalité des répondants souhaitent recevoir des informations sur le projet et participer aux prochaines rencontres.

Après la présentation introductive, les participants étaient également invités, pendant l'exposition déambulatoire, à réagir directement sur les panneaux d'exposition disposés dans la salle. Les réactions pouvaient concerner chaque partie de l'exposition dont nous reproduisons les panneaux ci-dessous.



2.1. SYNTHÈSE TRANSVERSALE

33 contributions ont été affichées sur les panneaux d'exposition.

Les contributeurs insistent particulièrement sur l'importance des modes doux (des aménagements cyclables et des traversées piétonnes) et de l'apaisement du boulevard. Certains participants relèvent par exemple que l'entrée de ville commence en haut du boulevard Sautel et non pas à la Patte d'Oie.

Les participants s'interrogent également sur :

- ◆ la capacité de La Rochelle à loger de nouveaux habitants à prix abordables ;
- ◆ la localisation de certains équipements comme le centre social, la salle polyvalente ;
- ◆ le report de trafic et de l'impact pus globalement sur la rue des Gêraniums ou Basse de Saint Eloi.

2.2. LES CONTRIBUTIONS « BRUTES »

Les contributions sont présentées ici telles qu'elles ont été rédigées par les participants. Elles ont été reclassées en fonction de l'enjeu concerné.

Contributions sur le panneau 1 : Contexte, chronologie du projet et de la concertation

Néant

Contributions sur le panneau 2 : Enjeux 1 (un boulevard planté et sécurisé) et 2 (une identité architecturale rochelaise)

- ◆ La traversée piétons et vélo à hauteur de la pharmacie de la Mer XXX XXX dangereuse. Avec le non-respect des passages piétons. Un passage souterrain s'impose. Yves Moreau.
- ◆ Traversée des piétons en aérien plutôt que souterrain car souterrain entraîne souvent agressions et trafics en tout genre.

Contributions sur le panneau 3 : Enjeu 3 (une vocation économique à valoriser) et enjeu 4 (des transitions d'échelles maîtrisées)

- ◆ Combien d'habitants peuvent habiter La Rochelle maxi.
- ◆ Prévoir davantage de logements abordables, trop de logements de luxe.
- ◆ Logements sociaux et accessibilité à la propriété.
- ◆ Martiel Prouteau (06 65 51 87 91, martial.prouteau@gmail.com) Quelles sont les possibilités de garantir l'avenir commercial alimentaire du boulevard Sautel.
- ◆ Hauteurs harmonisées de part et d'autre du boulevard.

Contributions sur le panneau 4 : Autres enjeux

- ◆ Norbert Pricelius : Limiter la vitesse à 30 km/h / Entrée de ville sur le haut du boulevard Sautel et non à la Patte d'Oie / Gestion des flux reste la priorité des habitants locaux pour la traversée du boulevard alors qu'elle a été présentée en dernier par le cabinet d'archi ???
- ◆ Quelle largeur prévue pour les voies cyclables ?
- ◆ Donner la priorité à faire 2 voies bus et autoroute vélo. Si parking silo à proximité, possibilité de supprimer une ligne de stationnement.

- ◆ Limiter la vitesse sur le boulevard à 30 km/h. privilégier les transports en commun, les pistes cyclables et les voies piétons. De la verdure...
- ◆ Aucune station Yelo (vélo et voiture) en bout de Sautel (Leclerc par exemple) => impossible d'utiliser ces moyens.
- ◆ Où est le Centre social et la salle polyvalente et le stationnement adéquat ?
- ◆ Où est le centre social Saint Eloi Beauregard ? + Salle polyvalente ?
- ◆ Où sont les espaces verts et aires de jeux pour les enfants ?
- ◆ Séquence 2 : une densité modérée en R+3 serait le bienvenu pour la tranquillité des habitants derrière.
- ◆ Prévoir des espaces verts à proximité des lieux publics avec jeux pour enfants.
- ◆ Où roulent les véhicules électriques pour handicapés dont tous ne sont pas homologués pour rouler sur la route et sont interdits sur les pistes cyclables.
- ◆ Pas question de faire de la rue des Géraniums une route de transit pour les voitures. Maintenir une zone 30 dans ce secteur.
- ◆ Prévoir une piste cyclable sécurisée rue des Géraniums.
- ◆ Rue des Géraniums faire ralentir les voitures, malgré le 30 km/h, prévoir des aménagements pour les ralentir. Trottoirs dangereux pour les piétons devant le fournil.
- ◆ Pas assez d'arceaux vélo sur le boulevard Sautel.
- ◆ Rue Basse de Saint Eloi devient l'alternative de Sautel pour de nombreuses voitures aujourd'hui. Danger ! Vitesse !
- ◆ Lieu de rencontre ou place inexistants sur Saint Eloi Beauregard.
- ◆ L'hypothèse du silo à voiture me semble intéressante en ce sens qu'elle libère de la place et « centralise » le stationnement. Sous réserve que l'aspect esthétique soit pris en compte. Merci pour ces explications. A. Burki
- ◆ nellyvanbesien@hotmail.com, préoccupation stationnement, j'habite rue Basse Saint Eloi, pas de garage, vrai problème et encore plus avec les constructions à venir.

Contributions sur la cartographie globale du projet

- ◆ Une réduction des jardins familiaux est donc « en route » ?
- ◆ Flux voitures : danger que les voitures évitent le boulevard Sautel et prennent la rue Saint Eloi qui n'est pas prévu pour cela !! D'ailleurs cette rue devrait être à sens unique
- ◆ Pas de densité maximale sur la séquence 2, modérer la hauteur des constructions à R+3 maximum
- ◆ Carrosserie Joubert : quid de la hauteur de l'immeuble prévu qui devrait respecter l'intimité du voisinage ?
- ◆ Parking entrée de ville (haut du boulevard) + navettes pour centre-ville
- ◆ Suppression de la station-service et parking silo : est-ce que cela n'incitera pas Leclerc à déménager ?
- ◆ Silo parking à placer en fin ou début de boulevard

ANNEXE – PHOTOS DES PANNEAUX

SAUTEL

Bien plus qu'un boulevard !

Le boulevard Sautel est à la fois un axe majeur d'entrée de ville, un espace habité et un territoire économique important pour la Ville et l'agglomération de La Rochelle.

C'est un lieu de passage emblématique et de vie qui constitue aujourd'hui une frontière physique entre les quartiers de Saint Eloi et de Beauregard.

Avec l'évolution des usages et la mutation de certains fonciers de part et d'autre du boulevard, dont le phénomène s'est accéléré ces dernières années, il convient d'accompagner sa transformation déjà amorcée.

Aujourd'hui est, à travers la revalorisation des abords du boulevard, de créer un espace de vie plus désirable et repensé pour offrir aux habitants et usagers, d'aujourd'hui et de demain, un environnement plus qualitatif et sécurisé.

S'appuyant sur des études préalables initiées par la Ville entre 2012 et 2013, la Communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA), nouvellement compétente, a relancé fin 2018 la réflexion sur la requalification urbaine du Boulevard Sautel et de ses abords.

C'est l'actualisation des orientations d'aménagement et la définition d'une programmation, partagées avec la population et l'ensemble des acteurs en présence, constituent l'objectif de cette nouvelle étape.

Un projet concerté

Dès 2013 et par délibération du Conseil Municipal du 9 septembre, la Ville de La Rochelle a décidé la mise en place d'une concertation pour nourrir une réflexion partagée. Une première exposition a été mise en place, accompagnée d'un registre mis à disposition du public en Mairie.

Courant 2018, l'agglomération, nouvellement compétente, en lien étroit avec la Ville de La Rochelle et accompagnée d'une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire, a décidé de poursuivre cette démarche en organisant des temps de partage, d'échanges et de contributions avec la population (micros-trottoirs, réunions publiques, ateliers thématiques, enquête en ligne...).

Objectifs des études préalables / Étape 1

2012-2014

Réaliser un diagnostic
Définir les enjeux de la requalification urbaine du boulevard.
Initier une concertation citoyenne.

Objectifs des études préalables / Étape 2

2018-2020

Poursuivre et actualiser la réflexion engagée préalablement.
Définir et orienter la requalification urbaine du boulevard en lien avec les quartiers existants.
Mettre en place les conditions de participation citoyenne destinées à co-construire le projet en partageant les enjeux en concordance avec les besoins du territoire, les attentes des usagers et des habitants.
Proposer un cadre et des intentions urbaines à travers la formalisation d'un plan guide.
Définir les modalités opérationnelles et financières pour la mise en œuvre du projet.
Approuver le programme et le bilan de l'opération.
Proposer un calendrier prévisionnel.

Objectifs des études complémentaires / Étape 3

2020-2022

Approfondir les scénarios avec une attention particulière sur le profil du boulevard (impacts en matière de flux), sur la question du stationnement et sur la qualité des espaces publics.
Définir les modes opératoires et financiers.
Élargir la réflexion à l'aménagement du carrefour de la Patte d'Oie.
Finaliser la programmation des espaces publics (salle polyvalente, dojo, centre social...).

Lancement de la concertation

9 septembre 2013

Mise en place d'une exposition publique.
Mise à disposition du public d'un registre.
Objectifs / Sensibiliser les habitants et les usagers du boulevard pour recueillir des éléments de diagnostic et les premières attentes.

Concertation systématique au fil des projets immobiliers

Depuis mi-2014

Institution du principe de concertation préalable au dépôt des permis de construire par les promoteurs.
Objectifs / Présenter les projets des promoteurs et instaurer un dialogue avec les riverains.

Réunion publique #1 / Diagnostic et enjeux partagés

11 février 2019 / 180 personnes

Objectifs / Partager le diagnostic et les enjeux, recueillir les attentes, échanger entre les acteurs (élus, maîtrise d'œuvre, comités de quartiers, habitants, usagers...).

Atelier thématique #1 / Formes urbaines

12 avril 2019 / 84 personnes

Objectifs / Sensibilisation aux questions de programmation, ambiances urbaines, qualité architecturale, notions de transitions d'échelles avec les quartiers existants.
Travail en équipes sur table à partir de briques de Lego et d'images de référence.

Atelier thématique #2 / Mobilités et ambiances

20 juin 2019 / 70 personnes

Objectifs / Sensibilisation aux questions de mobilité en lien avec la configuration et le gabarit du boulevard, place du végétal dans l'aménagement.
Travail en équipes sur table à partir de scénarios, identification des points de vigilance et priorisations.

Consultation en ligne

Du 15 juillet au 15 septembre 2019 / 514 contributions

Objectifs / Élargissement de la concertation aux usagers du boulevard.
Sensibilisation aux questions de mobilité, place du végétal, meilleure connaissance des pratiques du boulevard.
Choix de scénarios d'aménagement préférentiels.

Forum des projets

18 janvier 2020

Point d'étape et restitution des contributions citoyennes.

Poursuite de la concertation

Pendant toutes les étapes d'élaboration du projet

Études préalables, approfondissement, conception et phase chantier.

Travaux

À partir de 2023

VILLE DE LA ROCHELLE

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

SAUTEL

Bien plus qu'un boulevard !
Un projet aux multiples enjeux

Un boulevard planté et sécurisé

Attribuer une nouvelle esthétique urbaine au boulevard Sautel grâce à un double alignement d'arbres de haute tige. Définir un nouveau partage de l'espace public sécurisé pour les différents modes de déplacement.

Propositions citoyennes

Une présence végétale au boulevard.
Mettre l'usage piétons, les cycles, l'usage des traversées, avec des trames entre eux.

Principes et d'intentions de projet

Un alignement d'arbres de haute tige pour redonner une image plus désirable du boulevard.
La définition de trottoirs confortables et la création de pistes cyclables en site propre protégées de la circulation.
La mise en place d'un couloir de bus en site propre en vue de favoriser l'efficacité des transports en communs de La Rochelle (les études concernant la répartition et le dimensionnement des usages sur le boulevard font l'objet d'expertises complémentaires).
Des traversées plus nombreuses et mieux sécurisées, favorisant la diminution de la vitesse et permettant de meilleures connexions entre les quartiers.
L'élargissement à terme du profil du boulevard avec une bande de 5m redonnée à l'espace public, permettant de végétaliser les pieds d'immeubles.



Un double alignement d'arbres pour un boulevard Sautel plus désirable.

Un des principes de profil en cours d'études.

Une identité architecturale rochelaise

Définir les contours d'une architecture cohérente pour les nouveaux projets autour du boulevard Sautel.
Valoriser une architecture contemporaine apaisée qui respecte les tonalités de la ville.

Enjeu

Propositions citi

Une cohérence architecturale en lien avec l'identité
Un boulevard séquencé pour ne pas construire le « mur de l'ère

Traductions en termes d'orientations et d'intentions d

Une cohérence urbaine et architecturale avec des constructions contemporaines qui les tonalités
Des contrastes doux entre les matériaux, associant principalement le minéral et le bois, avec la re percement
Une variation des gabarits des futures constructions afin d'offrir une perspective animée du



Tonalités et matériaux recherchés de référence.

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

SAUTEL

Bien plus qu'un boulevard !
Un projet aux multiples enjeux

Une vocation économique à valoriser

Enjeu # 3

Tirer parti de la vocation historique du boulevard pour retrouver des activités en rez-de-chaussée.
Conforter la vocation économique de l'entrée de ville et participer à l'animation urbaine.

Propositions citoyennes

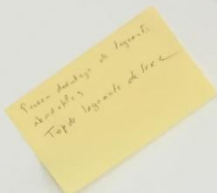
Des logements protégés du boulevard et de sa circulation.
Des interfaces travaillées entre espace public et parties privées.
Le maintien et la valorisation d'une offre commerciale, pour le quartier comme pour l'ensemble de l'agglomération.

Traduction en termes d'orientations et d'intentions de projet

La généralisation des activités économiques plutôt que des logements en rez-de-chaussée des constructions.
Des prescriptions architecturales visant à qualifier des socles actifs, avec des hauteurs sous dalle adaptées et des registres variés.
Un lien plus qualitatif et interactif entre les espaces publics du boulevard et les constructions futures.



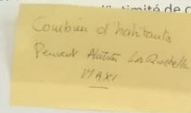
Entre deux usages de circulation, un boulevard à la vocation économique confortée.



Des transitions d'échelles maîtrisées

Construire des séquences contrastées sur le linéaire du boulevard.
Organiser des transitions d'échelles entre les futures constructions et les tissus urbains existants, à la limite de chacun.

Enjeu



Propositions citoyennes

Des articulations d'échelles qui assurent la continuité des usages résidentiels et des habitations existantes.
Le maintien de l'identité et du patrimoine des quartiers adjacents.

Traduction en termes d'orientations et d'intentions de projet

Des gabarits variés dont les hauteurs s'abaissent et s'adaptent au contact des quartiers existants.
Une diversification des types de bâtiments, proposant des solutions au cas par cas plutôt que des gabarits uniformes.
Un respect des intimités de chacun en évitant les vues plongeantes, les rapports frontaux, mais également les angles morts, les aveugles et les ombres projetées autant que possible.



Le traitement des transitions d'échelles avec les constructions existantes, au cœur du projet.
Des hauteurs d'édifices pour préserver les visibilités.

VILLE DE
LA ROCHELLE

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



SAUTEL

Bien plus qu'un boulevard !
Un projet aux multiples enjeux

Un projet d'ensemble

Quatre séquences qui rythment le boulevard et articulent deux périmètres de mixité fonctionnelle à conforter (regroupement des commerces).

Une réponse aux enjeux localisés

Séquence 1 : « Transition / Entrée de ville »
Entre univers périurbain et boulevard urbain.
Polarité commerciale, enjeux d'intermodalité.

Séquence 2 : « Liaison inter-quartiers »
Affirmation d'une nouvelle polarité.
Commerces de proximité, densité plus importante.

Séquence 3 : « Cité-jardin »
Une respiration sur le boulevard. Continuité entre jardins familiaux, cité-jardin et tissu pavillonnaire.

Séquence 4 : « Patte d'Oie »
Continuité urbaine entre centre-ville et boulevard.
Espace public requalifié, commerces de proximité.

Un nouveau maillage piéton/cycles et un bus en site propre : favoriser l'émergence des mobilités durables et augmenter la place de la nature

La part belle aux modes doux

Un travail fin est mené sur le boulevard et ses alentours afin de faciliter les déplacements des bus, des piétons et des cyclistes. Des voies en site propre sur le boulevard, des traversées piétonnes sécurisées, des cheminements et des connexions entre les quartiers permettent une meilleure appropriation du secteur par ses habitants, et plus globalement par les Rochelais.
Des études complémentaires visent à qualifier plus précisément ces espaces.

Une plus grande place pour la nature

Le double alignement d'arbres du boulevard s'accompagne d'une revalorisation du patrimoine paysager (jardins familiaux, cité-jardin...). La pleine terre est promue dans les cours d'îlots, en vue d'une végétalisation et d'une gestion de l'eau optimales.

Cartographie

Patrimoine préservé et foncier à transformer

Les équipes portant le projet ont identifié un patrimoine caractéristique des alentours du boulevard, aussi bien construit qu'immatériel. Le périmètre du projet a été redéfini de sorte à le préserver et le valoriser.

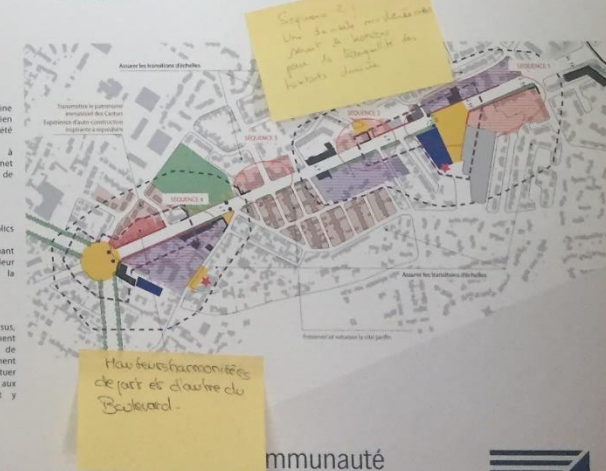
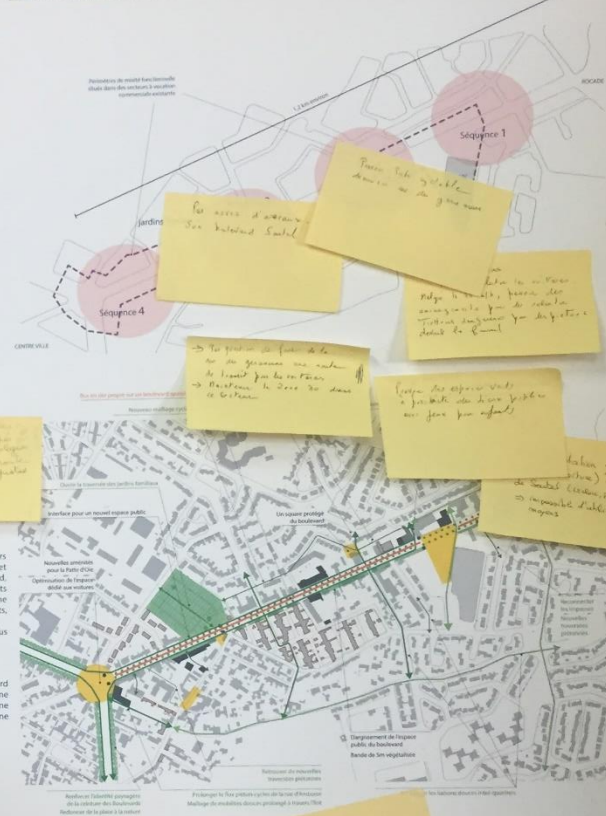
Dans le même temps, l'identification du foncier à maîtriser ou dont la mutation est à encourager, permet de créer de nouveaux liens dans l'intérêt général, et de cadrer le développement des futures constructions.

De nouveaux équipements publics ?

Une réflexion est en cours au sujet d'équipements publics communs : salle polyvalente, dojo, centre social... Les hypothèses sont actuellement à l'étude, quant à la requalification d'équipements existants, leur relocalisation dans le secteur de Sautel, ou encore la création d'une nouvelle offre sportive.

Flux et stationnement

Des places sont prévues le long du boulevard. En sus, une piste (en cours d'étude) consiste au regroupement du stationnement en site au sein des périmètres de mixité fonctionnelle. Du fait d'une offre de déplacement intermodale diversifiée, un des sites pourrait constituer un parking-relais optimal. Le stationnement dédié aux futures opérations immobilières pourrait également y trouver place.



VILLE DE
LA ROCHELLE

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



